



La Jarne



SUIVI CESSION GRACIEUSE DE CYCLES TROUVÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Suite à la délibération du conseil municipal en date du 16 décembre 2014, le CCAS a pu procéder à la mise à disposition de 4 vélos (deux adultes et deux enfants) auprès de familles dont les ressources sont modestes.

A cet effet, nous tenons à remercier Mr Michel PAJEAU (administré) qui s'est proposé bénévolement pour remettre en état ces vélos.

DÉMARCHAGES COMMERCIAUX AUX DOMICILES

A l'approche de la belle saison, de nombreuses personnes proposent leurs services pour des prestations de jardinages, petits travaux etc...

Dans cette démarche, il y a deux types d'individus :

- Les uns qui travaillent dans le cadre légal avec des compétences reconnues dans leurs domaines respectifs.
- Les autres qui ne sont pas déclarés à la chambre de commerce ou des métiers et qui proposent des services dont les prix ne correspondent pas à la réalité du marché. Ces démarches commerciales sont souvent présentées de manière « forcée » mais peuvent également servir de repérage pour d'éventuels méfaits.

Je vous invite à me contacter en mairie lorsque vous avez un doute sur un démarchage de porte à porte. Un contrôle des documents afférents à l'activité professionnelle peut alors être demandé.

PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES- OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Dans une action de prévention contre les cambriolages, nous avons mis en place « l'Opération Tranquillité Vacances ».

Lors de vos absences d'au moins 7 jours de votre domicile, nous vous invitons à signaler au policier municipal vos dates de départ et de retour.

Des rondes minutieuses et dissuasives seront effectuées régulièrement. Pour ceux qui le souhaitent l'accès du jardin permet de faire le tour de la maison et de contrôler les issues (volets, portes, garages etc..).

Vous pouvez également laisser vos coordonnées ou celles d'un proche afin de prévenir si vous avez été victime de cambriolage ou dégradation. Cette démarche permet de prendre immédiatement les mesures qui s'imposent.

Ce service est totalement gratuit, il fait partie intégrante des missions de police de proximité, c'est une priorité pour la police municipale de la Jarne sous couvert de Mr le Maire.

Arnaud PAUTRAT

le BCP de la police municipale

Téléphone : 05 46 56 63 64 - Fax : 05 46 56 74 43 -
courriel: mairie.lj@wanadoo.fr - site internet : www.lajarne.fr

NOUVEAUX HORAIRES SERVICE URBANISME (au 23 mars 2015)

Lundi 8h30-12h / 14h-18h

Mardi 8h30-12h

Mercredi 8h30-12h / 14h-17h

Jeudi 8h30-12h

Sommaire

■ Edito	p. 3
■ Actualité municipale	p. 4 à 10
■ Information	p. 11

■ Vie Associative	p. 12 et 13
■ Histoire : La Fraternelle (suite)	p. 14
■ Culture	p. 15

Directeur de la publication : Vincent COPPOLANI
Rédactrice en chef : Geneviève SAVIN MOLLARD
Mairie de la Jarne : BP n°1 rue de l'Eglise - 17220 LA JARNE
mairie.lj@wanadoo.fr - 05 46 56 63 64



Création impression : Imprimerie Rochelaise le nouvel R.
05 46 34 30 05 - Dépôt légal : 2164
Crédits photos : Mairie de La Jarne ; Photo de couverture : Corinne GALLET
Photo de couverture : Salon des orchidées du 7 mars 2015
Imprimé avec encres végétales
sur du papier issu de forêts gérées durablement
PEFC 10-31-1240 dans le respect de la charte Imprim'vert

Editorial



Chères Jarnaises, Chers Jarnais,

Mars est le mois du renouveau, il le fut l'an passé pour les communes, il l'est cette année pour le département. Même si les élections de cette fin de mois et les missions du conseil départemental pouvaient paraître lointaines pour les habitants, c'est un moment important pour la vie locale. Le conseiller départemental (ex conseiller général) et la conseillère départementale, puisque nous avons élu des binômes paritaires, sont des personnages importants pour la commune. Au contact des maires, ils sont les relais essentiels pour soutenir nos projets auprès de l'instance départementale, et dans une commune comme la nôtre traversée de routes départementales de part en part, ce conseil est un partenaire incontournable. C'est pourquoi je me satisfais des résultats de dimanche dernier et je félicite le binôme des élus de notre canton.

Un acte important du début d'année dans chaque commune : le budget. Acte d'autant plus symbolique pour La Jarne en 2015 qu'il s'agit du premier budget de notre mandat. Dans un contexte de baisse générale des dotations d'Etat, de restriction des financements de tous les partenaires et avec une volonté de ne pas augmenter les taux d'impôts communaux pour ne pas peser plus sur les finances des ménages déjà très sollicités, c'est un exercice très délicat que nous avons dû résoudre. D'autant plus difficile que l'héritage est lourd. Très lourd.

Le niveau d'endettement ne nous laisse que très peu de marge de manœuvre et des choix du passé plombent lourdement nos finances.

Malgré ces difficultés nous avons élaboré un budget qui permet de résoudre l'essentiel des urgences et de préserver au mieux le futur. Vous en découvrirez la trame principale dans ce numéro et dès à présent, je vous convie à une réunion publique sur le budget et l'état des finances de la commune, mercredi 8 avril à 20h15, Salle Mélusine.

Beau temps, belles fleurs, cette année encore le salon des orchidées fut le premier indice de l'arrivée du printemps et le premier opus de la saison des manifestations jarnaises.

Dans les trois mois qui viennent notre commune va vivre au rythme des représentations, un rythme très soutenu grâce au dynamisme de nos associations : représentations théâtrales de trac en scène à Mélusine et aux journées du patrimoine au château de Buzay, concerts du festival des mercredis éclectiques par le comité des fêtes.

Et pour que vous soyez des citoyens comblés de culture la commune participe pour la première fois cette année au festival musical de jazz de l'Aunis « Dixie-Folies » en accueillant un concert de Evan Arntzen, musicien de jazz canadien.

Comme tous les ans je m'investirai personnellement dans la réalisation de ces festivals et de ces concerts, j'espère vous y retrouver tous très nombreux.

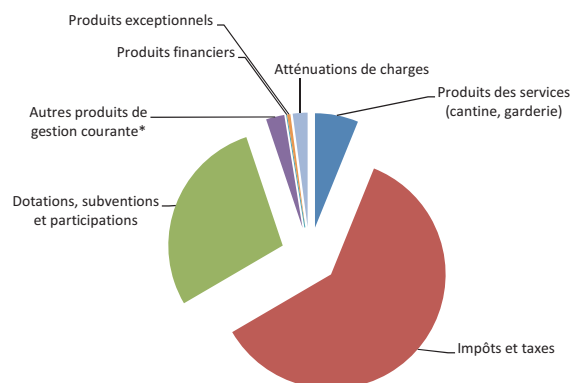
Vincent COPPOLANI

((Budget prévisionnel 2015

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

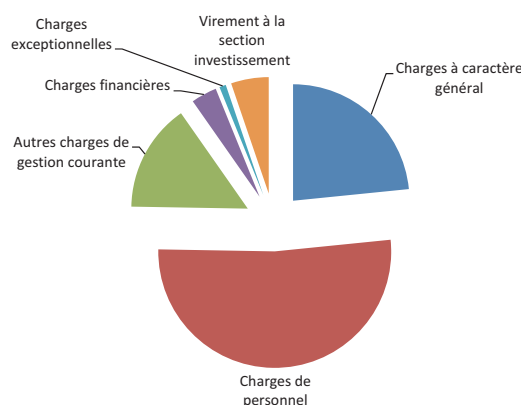
Produits des services (cantine, garderie)	103 050,00
Impôts et taxes	1 017 832,00
Dotations, subventions et participations	475 522,00
Autres produits de gestion courante*	44 000,00
Produits financiers	8,00
Produits exceptionnels	8 000,00
Atténuations de charges	35 000,00
TOTAL	1 683 412,00



* Les autres produits de gestion courante qui représentent les ressources propres en fonctionnement de la commune (principalement les loyers des biens communaux loués) sont extrêmement faibles (2,6 % des recettes). Notre commune manque donc cruellement de ressources propres, une des priorités de ce mandat devra être de combler cette lacune, dans la mesure de nos faibles possibilités financières.

DEPENSES

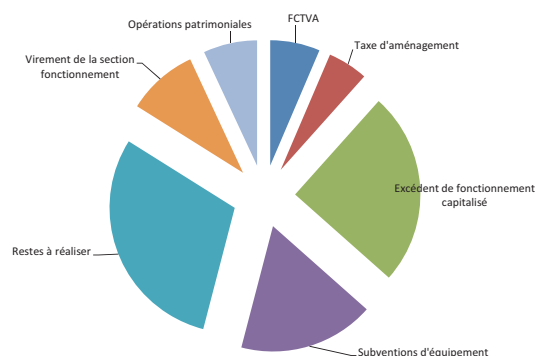
Charges à caractère général	394 123,00
Charges de personnel	872 950,00
Autres charges de gestion courante	252 649,37
Charges financières	60 172,43
Charges exceptionnelles	15 483,00
Virement à la section investissement	88 034,20
TOTAL	1 683 412,00



SECTION DE INVESTISSEMENT

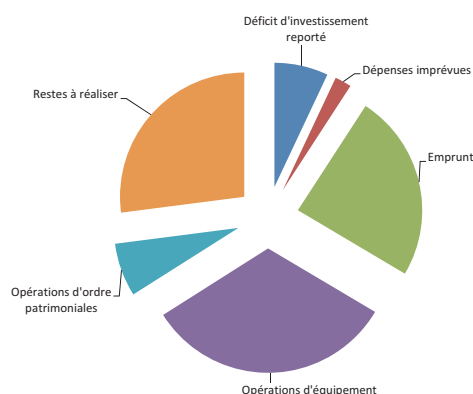
RECETTES

FCTVA	62 000,00
Taxe d'aménagement	50 000,00
Excédent de fonctionnement capitalisé	240 360,77
Subventions d'équipement	168 824,15
Restes à réaliser	287 828,45
Virement de la section fonctionnement	88 034,20
Opérations patrimoniales	67 031,86
TOTAL	964 079,43



DEPENSES

Déficit d'investissement reporté	67 382,18
Dépenses imprévues	20 964,17
Emprunts	234 722,36
Opérations d'équipement	313 388,22
Opérations d'ordre patrimoniales	67 031,86
Restes à réaliser	260 590,64
TOTAL	964 079,43



Le budget 2015 est avant tout un budget d'économie.

Nos finances sont dans un piteux état, ce budget est destiné à assainir la situation et préparer l'avenir. Cette remise en ordre des finances nécessitera plusieurs années et ne se fera que dans le long terme. Un TRES long terme.

Le niveau très élevé de la dette a nécessité de serrer au plus juste tous les postes budgétaires du fonctionnement et de limiter à quelques opérations les investissements de l'année.

Le budget prévisionnel de fonctionnement s'équilibre à 1 683 412 euros.

Compte tenu de la baisse de la dotation globale versée par l'Etat, les dépenses prévisionnelles de fonctionnement ont été particulièrement ajustées pour pouvoir dégager un maximum d'excédent pour la section d'investissement.

Parmi les gros postes de la section de fonctionnement, celui de la masse salariale suit l'évolution naturelle des carrières et l'emploi d'agents pour le recensement 2015, celui de l'enfance a beaucoup augmenté avec les temps d'activités périscolaires liés aux nouveaux rythmes scolaires qui ont démarré à la rentrée de 2014. Ces TAP étaient déjà sur le budget 2014 pour 4 mois, ils sont maintenant prévus pour une année complète.

Le budget prévisionnel d'investissement s'équilibre à 964 079,43 euros.

Le montant du capital d'emprunt remboursé cette année est de près de 235 000 euros. C'est énorme. L'encours de la dette de la commune avoisine les 1.600.000 euros.

Aucun emprunt supplémentaire n'est donc inscrit au budget cette année.

Si, en cours d'année, un emprunt

devait être proposé au conseil municipal, ce serait pour réaliser des investissements destinés à produire des recettes* permettant de couvrir intégralement l'emprunt et qu'il ne pèse pas plus sur l'état de nos finances.

** Voir le graphique sur les recettes de fonctionnement*

C'est donc bien un budget de baisse générale de la dette.

Parmi les opérations principales d'investissement, nous avons la fin de la future mairie avec les modifications de l'escalier et l'isolation du plafond de l'étage.

La réfection du toit de cette future mairie a aussi été inscrite au budget car il paraît inconcevable de construire du neuf sous une couverture qui fuit. Un autre investissement incontournable. Le chauffage. Une chaudière bois est prévue pour alimenter un réseau de chaleur pour les bâtiments communaux du centre bourg (la nouvelle et l'ancienne mairie).

Des opérations de voirie ont été engagées, principalement des entourages et accès des bâtiments

publics. Dans la mesure de nos possibilités financières, elles se poursuivront encore durant deux ans pour respecter l'Ad'AP et le PAVE (voir article correspondant).

Je ne vous cache pas mon inquiétude pour les années à venir. Notre excédent de la section de fonctionnement 2014 est de plus de 200 000 euros. Nous avons perdu 28 000 euros de dotation d'Etat et avec les charges de fonctionnement supplémentaires auxquelles nous devons faire face, il n'est prévu que 88 000 euros d'excédent pour 2015.

Si la baisse des dotations d'Etat se poursuit encore pendant deux ans, cet excédent passera très en-dessous du montant de la dette que nous devons payer chaque année (même si, comme cette année, nous n'en rajoutons pas).

Cette situation serait absolument intenable.

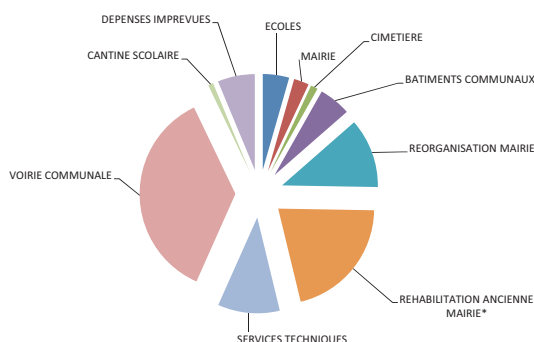
Je vous convie à faire le point sur la situation financière de la commune à la Salle Mélusine, le mercredi 8 avril à 20h15.

Vincent COPPOLANI

REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Total dépenses par opérations d'équipement

ECOLES	14 800,00
MAIRIE	8 538,00
CIMETIERE	4 000,00
BATIMENTS COMMUNAUX	18 000,00
REORGANISATION MAIRIE	39 190,22
ESPACE TRAVAIL PARTAGE	70 000,00
SERVICES TECHNIQUES	35 000,00
VOIRIE COMMUNALE	121 000,00
CANTINE SCOLAIRE	2 860,00
DEPENSES IMPREVUES	20 964,17
TOTAL	334 352,39



((Agendas d'accessibilité programmée ADAP

Pour les personnes à mobilité réduite

La loi du 11 février 2005 prévoyait la mise en accessibilité pour les personnes handicapées des établissements recevant du public (ERP) au 1er janvier 2015. De nombreux établissements n'ont pas atteint l'objectif. Aussi, le Gouvernement a adopté des mesures législatives permettant aux établissements qui n'auraient pas respecté cette échéance de s'engager dans une démarche de mise en accessibilité après le 1er janvier 2015 avec la mise en place d'Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Notre commune est dans ce cas.

L'Ad'AP est un acte d'engagement de tous les chefs d'établissements recevant du public (petits ou grands) de procéder aux travaux de mise en accessibilité en détaillant d'une part un agenda de programmation des travaux et d'autre part un plan de financement.

L'engagement de travaux doit être communiqué avant le 27 Septembre 2015 par tous les établissements recevant du public à la mairie qui adressera les dossiers à la préfecture.

La durée normale d'un Ad'AP donc de la planification des travaux pour rendre accessible les établissements est d'une période de 3 ans.

Elle peut porter sur deux périodes de 3 ans dans certains cas particuliers :

L'exploitant ou le gestionnaire d'un ERP ou d'une installation ouverte au public (IOP) non accessible au 1er janvier dernier doit déposer son dossier Ad'AP en mairie avant le 27 septembre 2015.

Ce dossier Ad'AP établi sur la base d'un document officiel CERFA comprend :

- l'analyse de la situation de l'ERP au regard des obligations réglementaires d'accessibilité (diagnostic accessibilité) ;

- le phasage des travaux sur chacune des prochaines années et les moyens financiers mobilisés.

De fortes sanctions pécuniaires et pénales sont prévues en cas de non-respect des échéances.

Concernant notre commune, nous avons réalisé courant janvier les diagnostics des bâtiments communaux ainsi que le projet de planification des travaux sur les six prochaines années.

Il nous reste à rédiger le document officiel (CERFA) lorsque nous aurons finalisé les réflexions budgétaires en cours et mis en adéquation la planification des travaux et les finances de notre commune.

L'accessibilité concerne bien sûr l'intérieur des bâtiments mais aussi leurs abords et cheminements externes permettant d'y accéder. C'est surtout sur cet aspect que notre commune n'est pas à jour et c'est aussi pourquoi vous avez déjà pu voir certains travaux comme devant la salle Verte (le gymnase) ou les abords des Trainelles.

Pour relier les différents établissements entre eux par des voies accessibles aux personnes à mobilité réduite un PAVE « plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics » a été aussi élaboré. Il s'agit de s'assurer que la chaîne de déplacements (c'est-

à-dire le cadre bâti existant, la voirie, les espaces publics) est accessible dans toute sa continuité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite et de favoriser la mobilité, notamment l'usage de la marche des personnes âgées et des modes de déplacements actifs, pour des raisons de santé publique et de maintien de l'autonomie.

Ce PAVE a aussi été élaboré durant le mois de janvier, il prévoit la réfection ou la création de cheminements piétonniers pouvant assurer cette continuité de déplacement entre les différents pôles d'activités de la commune (école, commerces, administration, cabinets médicaux, etc.)

Contrairement à l'Ad'AP, le PAVE ne prévoit pas de sanction pécuniaire mais il est cohérent de travailler l'un avec l'autre.

Pour satisfaire l'Ad'AP et le PAVE la commune a déjà engagé certains travaux que vous avez pu remarquer dans nos rues comme un trottoir rue du moulin ou bientôt le long de la rue Nationale entre l'école et les commerces (point presse- tabac, Snack...), création d'un cheminement entre la rue des Goëlands et l'arrêt de bus rue des pluviers dorés, création prochaine d'un cheminement entre la rue fief de Chuze et les Trainelles pour assurer une liaison douce de la Salle des Trainelles et ses nouvelles attributions .

Jean-Louis TERRADE

*Adjoint à l'urbanisme
et au développement paysager*

((Réalisations - Travaux de voirie

Liaison piétonne
entre Goelands
et arrêt de bus
rue des Pluviers Dorés.

Accès salle verte
et club house foot



Pose des bornes chemins
associations foncières

Enfouissement
des réseaux électriques
et télécom des Bonelles.

((Une nouvelle commission voit le jour

Depuis des années les menus du restaurant scolaire étaient établis par l'adjoint en charge des Affaires Scolaires, de l'Enfance et la Jeunesse. La commission du même nom a estimé que cela était peu pertinent, et a donc décidé qu'à compter de décembre 2014, cette compétence reviendrait aux cuisinières qui sont régulièrement formées en matière d'équilibre alimentaire et qui sont évidemment les premières à connaître l'organisation des cuisines. Les élus restant partie prenante en validant les propositions de menus.

L'établissement des menus étant lié aux choix des fournisseurs (marché des denrées alimentaires), il nous a semblé intéressant de réfléchir à une commission qui pourrait mener de concert les deux réflexions. Nous avons également réfléchi avec les

cuisinières, aux compétences qui pourraient être transférées à cette commission.

Le 25 février, le Conseil Municipal a donc adopté à l'unanimité la création d'une commission « Restauration Scolaire » dont les compétences seront :

- La validation des menus et goûters
- La préparation du marché des denrées alimentaires
- La mise en place des projets d'accueils personnalisés (PAI)
- La création d'une charte de la Restauration Scolaire

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive et pourra être enrichie au fur et à mesure des besoins observés.

Outre le Maire et les Adjoints qui sont de fait membres de cette commission, Sophie HACQUARD

et Stéphane GABUCCI, conseillers municipaux, se sont proposés. A cette équipe s'ajouteront toutes personnes dont les compétences peuvent servir à la commission, en premier lieu les cuisinières.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 25 février 2015 et la commission se réunira pour la première fois le vendredi 20 mars.

Si vous avez des compétences utiles à cette commission et que vous souhaitez y participer, merci de vous faire connaître en mairie.

Gaëlle THOUVENIN

*Adjointe aux affaires scolaires,
enfance et jeunesse*

((Le 7 mars 2015 cérémonie archives la fraternelle

Le 7 mars 2015, Monsieur Jean VAILLANT a remis officiellement les documents d'archives de « La Fraternelle » à la commune de La Jarne.

Cette petite cérémonie a permis à de nombreux musiciens et amis de se retrouver, les souvenirs joyeux fusaient à la vue de ces anciennes photos, chacun y retrouvant une partie heureuse de sa vie.

Comme promis dans le dernier bulletin, la suite de l'épopée de « La Fraternelle »

Geneviève SAVIN MOLLARD



((Un petit retour sur la galette des rois du 10 janvier 2015



Les élus ont servi la galette jusqu' à la dernière miette



Les bénévoles du CCAS aux petits soins pour les convives



Notre doyenne, bientôt 95 printemps, Pomponnée heureuse a ouvert le bal.



Un merci particulier à « La Javarnaise », qui se produisait pour la première fois, emmenée par Eric et son accordéon, Michel, Mika, Vincent, Serge, et Jean-Eric

Ils ont enchanté les danseurs pendant près de 2 heures.

Notre prochain rendez-vous, en septembre pour une virée à Noirmoutier.

Geneviève SAVIN MOLLARD
Vice-présidente du CCAS



((Plan Communal de Sauvegarde



Prévu par la loi du 13 août 2004, le plan communal de sauvegarde (PCS) est obligatoire pour notre commune.

Sous la responsabilité du maire, directeur des opérations de secours, il organise la sauvegarde des personnes et participe à la gestion des événements de sécurité civile. Sauvegarde n'est pas secours, il ne s'agit pas de remplacer les pompiers ou le Samu dans la gestion d'une crise, l'intervention des moyens mobilisés par le PCS se fait en amont lors de la phase de prévention si le risque a été prévu et dans tous les cas d'accompagner les secours par la connaissance du terrain, des moyens humains et matériels, de s'assurer de la sécurité des personnes qui ne relèvent pas d'un besoin de secours.

Pour réaliser cette mission au plus près du terrain et des besoins, au delà du personnel communal et des élus, la commune doit s'appuyer sur toute la population et les personnes qui se sentent impliquées.

Lors du vote du PCS, je demanderai au conseil municipal de voter la création d'une réserve communale de sécurité civile.

Si vous avez envie de participer à cette action qui relève de l'intérêt général et du service à la population, vous pouvez vous faire connaître en mairie et rejoindre la dizaine de volontaires qui s'est déjà signalée lors de la réunion publique du 16 février dernier.

D'avance, je vous en remercie

Vincent COPPOLANI

((Nouvelles du CCAS

Comme promis dans le bulletin précédent, le minibus est en service depuis début janvier 2015. C'est avec beaucoup de satisfaction que nous constatons chaque semaine le bien-fondé de cette démarche.

C'est dans la joie et la convivialité que chaque mardi matin, de 9h30 à 12h, les personnes qui s'inscrivent peuvent se rendre au centre commercial faire leurs achats en toute liberté.



Un grand merci aux bénévoles qui assurent avec gentillesse ces déplacements.

Geneviève SAVIN MOLLARD

((Nouveau

Dans le prochain bulletin, nous vous parlerons d'une mutuelle communale.

Réunion préparatoire le 15 avril à 20h30



((Au fil de la vie

Naissance

17 mars 2015
Ferdinand, André, Lion
VIOLAIN

Mariages

03 janvier 2015
Johan, Jacques, Robert MAZA
/ Sandra, Karine VIGOUROUX

14 février 2015
Raphaël, Umberto DEVILLONI
/ Pierrette, Claudine BÉNESSIS

Décès

14 janvier 2015
JOUSSEAUME Jacques

14 janvier 2015
JOUTEL Jacques Claude

18 mars 2015
ZÉZIOLA Monique Nadine
(épouse ORDRENEAU)

((Tous au compost

Samedi 11 avril prochain, dans le cadre de la Semaine nationale du compostage, l'association Compost'Âge organise, avec le soutien de la Communauté d'Agglomération, l'opération «Tous au compost» sur l'agglomération de La Rochelle.

Si vous pratiquez le compostage (dans votre jardin, en appartement, au pied de votre immeuble, dans votre école, votre entreprise...), devenez ambassadeur de «Tous au compost » !



Il suffit pour cela, le 11 avril (matin et/ou après-midi), de faire visiter votre site de compostage au public intéressé (vos voisins, des habitants de votre commune...). Ces échanges

seront pour vous l'occasion de faire découvrir vos techniques et astuces aux personnes désirant se lancer dans l'aventure du compost.

Les guides et maîtres-composteurs de l'association Compost'Âge, qui coordonne cet événement, vous apporteront tout le soutien possible (outils de communication, conseils techniques en lien avec la pratique du compostage...) pour vous permettre d'accueillir au mieux le public.

((Correspondant Défense

Suite à l'assemblée générale du 9 février 2015, Monsieur le Président, Roger BESSE a fait part de son inquiétude quant à la diminution des adhérents de l'association des Anciens Combattants.

Le devoir de mémoire nous incite à sensibiliser la population sur la pérennisation de cette association.

Si vous êtes détenteur d'un titre de reconnaissance de la Nation ou en possession d'une carte d'ancien combattant, l'association serait très honorée de vous compter parmi ses adhérents.

André RIETH

Correspondant Défense
Adjoint sécurité, voirie

Contactez, Monsieur Roger BESSE
20 RUE DU Grand Clos - 17220 La Jarne
Tél : 05 46 56 70 02

((Nouveau à La Jarne



Tous les mercredis matins, de 8h à 13h
Parking de la boulangerie, rue Nationale.



Sur rendez-vous
N° SIRET 807 967 831 000 15

((Article décès de Monique

C'est avec une immense tristesse que nous annonçons ici le décès de Monique Ordrenneau intervenu mercredi 18 mars des suites d'un cancer.

Arrivée sur La Jarne avec son mari il y a cinq ans pour y couler une retraite heureuse mais active, elle s'était immédiatement investie dans plusieurs associations apportant ses compétences et son dynamisme.

Secrétaire du Comité des fêtes elle fut un pilier essentiel de l'organisation et

du déroulement des manifestations de ces dernières années et aurait dû être conseillère municipale en mars 2014 dernier si l'annonce de sa maladie ne l'avait contrainte à se retirer de notre liste deux mois avant le scrutin.

Son enthousiasme, son rayonnement et sa bonne humeur nous manquent et nous manqueront encore longtemps. Nous adressons toutes nos condoléances et notre soutien à sa famille.



((Comité des fêtes Le festival des mercredis éclectiques

Comme chaque année depuis 2010, l'évènement majeur du printemps, le Festival des mercredis éclectiques va proposer son programme dès la rentrée des vacances de printemps.

Le festival des mercredis éclectiques de La Jarne, c'est un concept qui n'a pas changé depuis l'origine et qui attire de plus en plus de spectateurs chaque année avec plus de 3.000 entrées la saison passée.

Le principe est simple, un concert gratuit chaque semaine, même jour, même lieu, même heure. Carte blanche est donnée à un groupe pour conquérir un public chaque année plus nombreux. Avec l'accent mis sur des groupes locaux.

Porté par le comité des fêtes avec le soutien actif de la mairie, le festival est devenu avec le temps une manifestation culturelle d'intérêt communautaire tant elle fait rayonner la commune sur l'ensemble de la CdA (et bien au-delà).

Pour garantir un succès toujours plus grand, le comité des fêtes doit résoudre l'équation d'une programmation à la fois éclectiques et de grande qualité, tout en assurant la gratuité de chaque concert.

C'est encore chose faite cette année avec 8 dates* à noter d'ores et déjà sur vos agendas.

Mercredi 13 mai : Le concert d'ouverture. Détenteur du record d'affluence sur un concert, guitariste de Phil Collins avec

qui il était encore récemment en tournée mondiale, Ronnie Caryl assurera avec son groupe, le concert d'ouverture de cette sixième édition.

Ensuite le festival ne sera pas en reste :

Mercredi 20 mai ce sera du Jazz avec le trio de FredJ ancien sideman de grands solistes de jazz tel C. Bellonzi ou L. Petrucciani

Mercredi 27 mai : Entente cordiale pour un répertoire de grands standards de la pop anglaise par trois voix extraordinaires qui ont déjà eu l'occasion d'enchanter (mais séparément) le public des « mercredis »

Mercredi 3 juin : Bermuda Brass Band : 8 musiciens, une rythmique au groove puissant, une section cuivre dans un esprit de danse, pour proposer des compositions originales funk, jazzy et même rock.

Mercredi 10 juin : La preuve par l'exemple



de la qualité des musiciens Jarnais, SHADJA revient avec un programme jazz spécialement concocté pour l'occasion.

Mercredi 17 juin : Soirée cubaine avec Geysa Maria y son Tricuba : de vrais musiciens cubains pour un concert rempli de soleil et de rythmes avec lequel il sera bien difficile de rester assis.

Mercredi 24 juin : parce que le festival est particulièrement éclectique c'est une soirée celtique avec BOGHA (prononcer BOA) un groupe formé pour le festival interceltique de Lorient par 4 solistes irlandais reconnus dans l'univers de la musique celtique.

Mercredi 1^{er} juillet : ultime concert de la saison, 100 % Blues (et 100 % énergie) avec WANTED, groupe emmené par un autre musicien Jarnais (quand on vous parle de groupes locaux) avec plein d'invités surprises pour une belle fête de clôture.

Tous les renseignements sur le site du comité des fêtes de la Jarne : CdFlajarne.fr

* les concerts ont lieu entre les vacances de printemps et celles d'été. Cette année avec la reprise tardive en mai, il n'y a que 8 mercredis.

Le bureau

((Trac en Scène



((Club de gym

Nos 318 adhérents participent de façon assidue à toutes nos activités.

Cette année un cours de zumba pour enfants a été mis en place en plus de la zumba pour adultes.

Ils ont fait un spectacle pour Noël, qui a été bien apprécié par les parents et grands-parents.

Fin Mars le club a organisé un week-end neige dans les Pyrénées.

Notre repas dansant de fin d'année est prévu pour le 30 Mai.

Les Guiboles Jarnaises clôtureront leur saison par une sortie en Corrèze pour le week-end de la Pentecôte.

Le bureau

((Le Carnaval à La Jarne

Cela fait maintenant 2 ans que le carnaval des associations jarnaises rassemble petits et grands autour de nos associations pour une traversée de La Jarne jusqu'aux jardins de la salle Mélusine où le bonhomme carnaval est brûlé, annonçant ainsi l'arrivée du printemps.

Cette année nous vous proposons de nous retrouver place de la Liberté à 14h30, le samedi 18 avril pour qu'une fois encore les familles partagent ce moment convivial sous le thème de Rio, le soleil et les plumes, tout un programme !

Nous espérons vous y compter nombreux.

((Journée du Patrimoine au Château de Buzay les 6 et 7 juin 2015

((Badminton

Le BCJ a commencé l'année 2015 en fêtant ses 10 ans avec la dégustation de la traditionnelle galette des Rois en présence de Vincent COPPOLANI, maire de la Jarne.

Côté court, vendredi 13 février à partir de 19h00 s'est déroulé à Courçon le championnat départemental vétérans de badminton en doubles dames et hommes. Le Badminton Club Jarnais était bien représenté avec une équipe féminine et trois équipes masculines. Une quarantaine d'équipes se sont donc affrontées sur les 13 terrains disponibles jusqu'à très tard dans la nuit dans une

ambiance conviviale qui fait le charme de ce type de championnat. Les joueuses et joueurs du BCJ ont défendu dignement les couleurs orange et noir du club puisque Michel et Philippe atteignent la demi-finale de leur catégorie, Carole et Christine finissent sur la deuxième marche du podium, et Philippe et Wilfried décrochent le titre de champion vétérans dans la catégorie espoir.

Lors du championnat départemental vétérans mixte 3 équipes avaient fait le déplacement à Jonzac le vendredi 20 mars, Philippe et Carole sont allés jusqu'en finale. Prochain rendez-vous :

notre tournoi interne le 18 avril.

Pour plus d'informations sur l'actualité du BCJ, rendez-vous sur le site du club <http://bcj17-lajarne.clubeo.com/>

Christophe BEAU



La Fraternelle, 1900 – 2000

(seconde partie)

La Jarne, un siècle en fanfare



Le mérite de la Fraternelle réside cependant moins dans son rayonnement, interne à la commune ou à l'extérieur, qu'en sa propre formation historique et sa vie au jour le jour. Celle-ci nous est connue par deux registres des délibérations et autant d'albums de photos des années 1945 à 2005. Il y en aurait plus si les premiers volumes n'avaient disparu pendant la seconde guerre mondiale. Heureusement, le 26 novembre 1950, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'Association, le Président Armand Naud en rappela l'histoire. Au départ, deux jeunes, Nestor Maire et Gustave Caille qui faisaient danser le dimanche des jeunes de la commune et des environs, eurent l'idée d'une société de musique, projet soutenu par les parents avec l'appui du maire, Alexandre de Montbron nommé président de l'association. Les musiciens devenus trois, s'engagèrent, quasi gratuitement, à enseigner le solfège aux futurs musiciens. Le mouvement fut

lancé jusqu'à la guerre de 1914 où les vides créés dans les rangs interrompirent les activités qui ne furent reprises qu'en 1920 grâce au curé Pasquet nouvellement arrivé. La vie repartait... jusqu'en 1940 !

Le 15 octobre 1946, l'ancien règlement étant introuvable, un nouveau, inspiré de ceux de Salles et d'Aigrefeuille, était signé par 31 membres dont 23 exécutants. Les jeunes se remirent à l'apprentissage au point que deux d'entre eux devinrent... professeurs de musique, fierté d'Yvette Planchot qui assurait alors l'étude du solfège. La belle aventure prit fin en l'an 2000 par la mutation de la fanfare en un orchestre, « OJH 2000 » qui par la suite émigra sous d'autres cieux. Restaient au cœur de nombreux Jarnais les souvenirs nostalgiques d'une musique qui, jouée au rythme de leur enthousiasme, résonnait dans les murs de la commune à en faire vibrer le cœur de ses habitants.

Jean VAILLANT



((Evan Arntzen Sextet

Cette année La Jarne participera au festival DIXIE FOLIES dont l'objectif est de promouvoir le Jazz, de fédérer les amateurs et d'animer la ville de La Rochelle et plus largement l'Aunis autour du Jazz.

Nous recevrons pour cette première un très grand groupe de jazz, le « EVAN ARNTZEN SEXTET ».

Cet orchestre dirigé par ce jeune artiste canadien (mais résidant à Brooklyn et habitué de la scène New Yorkaise). Initié au jazz New-Orleans par son grand-père à l'âge de six ans, Evan ARNTZEN, Canadien d'origine, vit aujourd'hui à New York. Très tôt il parcourt le monde en tant que soliste dans les domaines du jazz traditionnel, jazz moderne et musique improvisée. Soliste pour les cérémonies d'ouverture des Jeux paralympiques de 2010, il a également

fait un passage avec le Jazz Band de Jim CULLUM à San Antonio en 2011. Il reçoit de nombreux prix au cours de sa carrière comme The Arts Award de Vancouver le Kobe Jazz Street Award au Festival de Jazz de Breda et le Grand Prix au festival de Jazz de Montréal (avec Amanda Tosoff Quartet).

Le sextet sera constitué de membres de ce que nous appelons la « Breda Connection » ; en effet ces musiciens se sont tous rencontrés sur ce festival des Pays Bas et nous sont arrivés par l'intermédiaire du trompettiste Malo Mazurié qui fréquente les Dixie Folies depuis 10 ans (il avait alors 14 ans !) Leur point commun est qu'ils ont pu entretenir une grande complicité tous ayant été distingués par le « Kobé Street Jazz Award » ce qui leur vaut de jouer régulièrement au cours de ce festival au Japon.



Pour en savoir plus :

Festival DIXIE FOLIES
www.larochelledixiejazz.fr

La Formation

Evan Arntzen – Clarinette, saxos, chant – Canada/USA
 Malo Mazurié – trompette, cornet, bugle – France
 Attila Korb- trombone, cornet,chant – Hongrie
 Chris Hopkins- piano,saxo – USA/Allemagne
 Guillaume Nouaux – batterie – France (grand prix d l'académie du disque 2013)
 Sébastien Girardot- contrebasse- Australie
 Dans le cadre des DIXIE FOLIES, ce concert est organisé par la mairie en partenariat avec le comité des fêtes qui assurera la partie technique, une sorte de rodage avec le festival des mercredis éclectiques. Que tous les bénévoles des deux associations en soient ici remerciés.
 Entrée 5€



LES DIXIE-FOLIES

15^E FESTIVAL DE
JAZZ TRADITIONNEL

LA JARNE

MERCREDI 6 MAI

Salle Mélusine 20h30

EVAN ARNTZEN SEXTET
en concert

Evan Arntzen – Clarinette, saxos, chant – Canada/USA
Malo Mazurié – trompette, cornet, bugle – France
Attila Korb- trombone, cornet, chant – Hongrie
Chris Hopkins- piano, saxo – USA/Allemagne
Guillaume Nouaux – batterie – France
Sébastien Girardot- contrebasse- Australie

Entrée 5 €

WWW.DIXIE-FOLIES.COM

OFFICE DE TOURISME DE LA ROCHELLE : 05 46 41 14 68
ESPACE CULTUREL LECLERC : 05 46 34 93 39

